

**Ordre du jour**  
**Conseil d'établissement – École secondaire La Dauversière**  
15 février 2023 / 18h30 / En virtuel, Teams

<b>Membres</b> (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Elisenda Tomas , directrice, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Jeanne Blouin, psychoéducatrice, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Andrée Proux-Martin, enseignante, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Marie Josée Paradis, enseignante, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Rushan Xhaferi, enseignant, école La Dauversière	<input checked="" type="checkbox"/> Nathalie Rafei, parent, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Myrlande Dallien, parent, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Herman Moripek, parent, école La Dauversière <input checked="" type="checkbox"/> Adil Hilmi, parent, école La Dauversière <input type="checkbox"/> Alain Leblonc, directeur, Loisirs l'Acadie
<b>Invités</b>	
Camille Coutu-Nadeau	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	<b>Ouverture de la séance</b>	Présence de 9 personnes dont 4 parents; le quorum est atteint.		Sans objet -- Fait <b>F</b>
2.	<b>Mot de bienvenue et vérification du quorum</b>	L'assemblée débute à 18h35		Non fait <b>NF</b> En réalisation <b>ER</b>
3.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	Madame Tomas procède à la lecture de l'ordre du jour. Mme Marie Josée Paradis se propose pour agir à titre de secrétaire de la réunion. Mme Rafei propose d'ajouter en varia les points suivants :		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédures écrites (termes de références ) sur la communication entre parents et enseignants ?</li> <li>- Le profil des élèves en adaptation scolaire.</li> <li>- Cafés rencontres proposés l'année dernière.</li> </ul> <p>Mme Rafei propose l'ordre du jour et Mme Dallien seconde. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Prise de décision (Adoption)</b></p>		
4.	<b>Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2022</b>	<p>Mme Camille Nadeau Couture propose l'adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Mme Marie-Andrée Proux Martin seconde. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Prise de décision (Adoption)</b></p>		
5.	<b>Mot du/de la présidente</b>	<p>Fiche sur le « Projet éducatif » lue par Elisenda Tomas, directrice.</p> <p><a href="https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_5_Projet_educatif.pdf">https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_5_Projet_educatif.pdf</a></p> <p>Mme Tomas nous informe que le projet éducatif sera travaillé en équipe-école le 17 mars prochain (journée pédagogique). Il sera ensuite présenté aux parents.</p>		
6.	<b>Mots de la direction et informations générales sur l'école</b>	<b>Blocage horaire pendant l'année : C'est une journée ou on modifie l'horaire pour faire un examen pour tous les foyers.</b>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un blocage horaire est demandé le 26 mai et le 17 mai en AM pour un examen de mathématique. Le CÉ accepte le blocage horaire.</li> </ul>		
7.	<b>Budgets et situation financière</b>	Le budget sera présenté au prochain conseil d'établissement.	Mme Tomas présentera le budget au CÉ du 22 mars.	
8.	<b>Sorties éducatives et voyages</b>	<p><b><u>Option plein air :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guillaume Skelling organise une sortie pour les groupes du profil <i>Plein Air</i> urbain au camp mariste les 1<sup>er</sup> (1<sup>re</sup> secondaire) et 6 juin (2<sup>e</sup> secondaire). Les élèves voyageront par autobus voyageur. L'activité est financée par un budget ministériel.</li> <li>• Laurent Baron organise une sortie à <i>La cabane à sucre des sportifs</i> le 27 mars toute la journée pour tous les groupes de l'accueil. Les élèves voyageront en autobus voyageur. L'activité est financée en partie par une mesure ministérielle et en partie par le fond 8 : <i>Opération solidarité</i>.</li> <li>• Cynthia Richard organise une sortie <i>Examen pratique mathématique sur le cercle</i> le 30 mars (31 mars s'il pleut) dans le Vieux-Montréal et au centre-ville pour les foyers 271-272-273-274. Le but de la sortie est de rendre pratique les notions de mathématique apprises en classe. Le déplacement se fera en transport en commun. Financée par l'école.</li> </ul> <p><b>Le CÉ approuve les sorties.</b></p>		
9.	<b>Points des enseignants</b>	--		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
10.	Points des membres du personnel	--		
11.	Points de la déléguée au comité central de parents	--		
12.	Points de l'OPP	--		
14.	Mot du représentant de la communauté	--		
15.	Varia et mot du public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédures écrites sur la communication entre parents et enseignants : Mme Rafei demande s'il existe une procédure officielle de communication entre les parents et les enseignants, entre autres pour les délais de réponse à un message de parents. Mme Tomas répond que, règle générale, les enseignants répondent en 24h-48h. Il n'y a pas de procédures établies par le CSSDM. Il sera rappelé aux enseignants de répondre aux messages de parents dans un délai raisonnable. Mme Tomas invite les parents qui ne reçoivent pas de réponse de communiquer avec elle.</li> <li>• Mme Rafei veut connaître le profil des élèves en adaptation scolaire. Mme Tomas nous informe que les élèves qui se retrouvent dans les classes d'adaptation scolaire sont ceux qui ont échoué les mathématiques et le français au primaire. La recommandation de l'enseignant.e est également pris en compte. Les élèves des classes AMPLI ont difficultés langagières. Ces groupes sont à nombre réduit et bénéficie d'un.e orthophoniste. Il n'y a pas d'autres profils (par exemple, classe TSA) à l'école La Dauversière.</li> </ul>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cafés rencontres proposés l'année dernière : Mme Rafei suggère d'organiser des cafés hebdomadaires pour les parents. Elle se propose de les organiser les samedis à l'école. Le but serait, entre autres, d'aborder des thèmes divers, de favoriser les échanges et de réussir à bien cibler les besoins des parents. Mme Tomas répond que ce n'est pas un point de CÉ. Le point sera apporté à l'OPP lorsque celui-ci sera mis en place. Mme Dallien aimerait trouver une façon de communiquer avec les parents afin de connaître leurs besoins. Il est nommé que le courriel dédié au CÉ n'est toujours pas diffusé.</li> </ul>		
16.	<b>Levée de la séance et date de la prochaine rencontre (22 mars 2023)</b>	Mme Rafei propose la levée de l'assemblée à et Jeanne Blouin la seconde. La séance est levée à 19h32.		